

Titre : Alors c'est quoi l'Islam ?

Auteur : Ghaleb Bencheikh

Maison d'édition : La presse de La Renaissance

1 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE AUX PAGES 47- 48, JE CITE :

« Le meurtre est donc condamné avec la dernière énergie. Verser le sang d'un homme est un péché irrémissible. L'assassin ne l'emportera pas au Paradis : rien n'est plus clair que le blâme qui lui est infligé. L'anathème jeté sur le criminel est majeur. Il encourt le courroux divin ; sur lui tombe la sanction suprême, l'enfer pour l'éternité : « **Il aura l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible** ». (Les femmes 4,93.)

Réponse

Vous citez un verset, en l'occurrence le 93 de la sourate 4, qui dit selon vous, je cite : « *Il aura l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* ». (Les femmes 4,93.)

Ce verset toujours selon vous, interdit aux musulmans de commettre un homicide sous peine d'avoir pour châtiment : « *l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* ». Puisque votre commentaire à ce verset est, comme on l'a vu, le suivant : « **Le meurtre est donc condamné avec la dernière énergie. Verser le sang d'un homme est un péché irrémissible. L'assassin ne l'emportera pas au paradis : rien n'est plus clair que le blâme qui lui est infligé. L'anathème jeté sur le criminel est majeur. Il encourt le courroux divin ; sur lui tombe la sanction suprême, l'enfer pour l'éternité** »

Ce que vous ne dites pas, est que vous avez volontairement, et ce dans le but évident d'égarer les gens novices, amputé ce verset ! En effet, si l'on prend le Coran et l'ouvrons à la sourate 4 verset 93, Dieu dit , je cite : « **Quiconque tue intentionnellement un croyant**, *Il aura l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* ». (Les femmes 4,93.)

Nous pouvons aisément constater que vous avez amputé ce verset en excluant les mots suivants : « **Quiconque tue intentionnellement un croyant...** »

En conséquence de quoi, ce n'est non pas comme vous voulez le faire croire, celui qui tue un être humain qui aura pour récompense *l'enfer pour y demeurer éternellement et que Dieu frappera de sa colère et le maudira*, mais celui qui tue **intentionnellement un croyant**, ce qui n'a bien évidemment aucun rapport avec ce que vous voulez nous faire croire !

Votre commentaire est donc complètement faux puisque ce verset ne s'applique qu'à celui qui tuerait un croyant, et non un croyant qui tuerait un non-croyant !

Le but de cette abjecte et lamentable manipulation étant de faire croire aux gens, et plus particulièrement aux musulmans novices, que le musulman n'a pas le droit de tuer, et cela sous aucun prétexte. Ainsi, le musulman est condamné à subir l'injustice sans réagir ! Il se fera tuer, massacrer, spolier, mais il devra rester apathique sous peine d'avoir, comme vous voulez nous le faire croire : « *l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* »

En résumé, le verset 93 de la sourate 4 les femmes, dit : « **Quiconque tue intentionnellement un croyant**, *Il aura l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* ». (Les femmes 4,93.)

Vous avez effacé ces mots : « **Quiconque tue intentionnellement un croyant** », pour ne garder que ces termes, « *Il aura l'enfer comme récompense pour y demeurer éternellement. Dieu le frappera de sa colère, le maudira et lui préparera un châtiment terrible* ». (Les femmes 4,93.)

Pour enfin en tirer une conclusion profondément fallacieuse, aux dépens, pour ne rien changer, de l'Islam et des musulmans.

2 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 55, JE CITE :

« Le Coran affirme solennellement l'égalité parfaite et ontologique entre la femme et l'homme. Ils sont constitués de la même essence. Ils procèdent tous deux d'une âme unique, elle-même émanant de Dieu. Nous n'y retrouvons nullement que la femme est née de la côte flottante de l'homme »

◆ REPONSE :

Ce qui bien sur est complètement faux ! Puisque contrairement à ce que vous dites, c'est à dire que : « *Nous n'y retrouvons nullement que la femme est née de la côte flottante de l'homme* », la femme a bien été créée de la côte de l'homme, puisque le prophète a dit, je cite :

Abu Horeira rapporte que le Prophète (que Dieu lui accorde la grâce et la paix) a dit : « *Recommandez vous de bien agir avec les femmes. La femme a été créée d'une côte, et la partie la plus tordue d'une côte est sa partie supérieure. Si tu essayes de la redresser, tu la brises, et si tu ne fais rien, elle reste tordue : Recommandez vous de bien agir envers les femmes* » (**Al-Bukhari**, livre des prophètes, chapitre " Adam et sa descendance on été créés...", vol 7 page 177) (**Muslim**, livre de l'allaitement, chapitre " la recommandation concernant les femmes", vol 4 page 178)

Abu Horeira rapporte que le Prophète (que Dieu lui accorde la grâce et la paix) a dit : « *La femme a été créée d'une côte, et elle ne se maintient pas sur une seule voie. Si tu veux qu'elle te satisfasse, elle le fera tout en restant tordue, et si tu cherches à la redresser, tu la briseras : la briser, c'est divorcer* ». (**Muslim**, livre de l'allaitement, chapitre " la recommandation concernant les femmes", vol 4 page 178)

Ce qui prouve bien que vous dite encore une fois n'importe quoi !

3 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE AUX PAGES 56-57, JE CITE :

« Quant à la polygamie, elle n'est ni une prescription, ni un droit pour les hommes. C'est une survivance d'une pratique archaïque antéislamique dont l'anarchie fut régulée par le Coran. Eu égard au nombre des femmes de Salomon, par exemple, les réduire à quatre fut un progrès spectaculaire ! Mieux encore, cette limitation à quatre co-épouses fut assujettie à des conditions si draconiennes que de facto elle devint irréalisable. Cette virtualité, qui était une réalité au VII^e siècle, est, au nom même du Coran, impossible à mettre en pratique, car :

Vous pouvez épouser celles qui vous plairont parmi les femmes, une, deux, trois ou quatre. Mais si vous craignez de ne pas les traiter avec équité, n'en épousez qu'une seule. C'est la conduite la plus proche de la Justice. (Les femmes 4, 3.)

Bien sûr, il s'agit d'une égalité parfaite de traitement, tant sur les plans matériel et charnel qu'affectif, et c'est cette condition qui est la plus difficile à réaliser, sinon impossible. Le Coran affirme ainsi que

Dieu n'a pas placé deux cœurs dans la poitrine de l'homme. (Les coalisés 33, 4.)

Et voilà la fin de non-recevoir :

« *Vous ne pouvez jamais être équitable entre vos femmes, mêmes si vous en êtes soucieux et le désirez ardemment* » (Les femmes 4, 129)

◆ REPONSE :

Absurde et ridicule à la fois ! Comment pouvez-vous dire que ce verset, « *Vous ne pouvez jamais être équitable entre vos femmes, mêmes si vous en êtes soucieux et le désirez ardemment* », doit être considéré comme une fin de non-recevoir !

Si ce verset devait être, comme vous le dites, considéré comme une fin de non-recevoir, le prophète et ses compagnons auraient été les premiers à mettre en application cette « fin de non recevoir » ! Or nous savons que le prophète avait, comme vous le savez aussi, plusieurs épouses ainsi que ses compagnons ! Doit-on alors penser que le prophète n'a pas compris le sens de ce verset !

Doit-on comprendre que les compagnons non pas compris le sens de ce verset !

Peut-on penser que seul Ghaleb Bencheikh falsificateur du Coran et mystificateur confirmé, a compris le sens de ce verset !

Nous ne le savons que trop bien, vous n'êtes pas le seul à vouloir la fin de la polygamie,¹ et ce, on l'a bien compris, dans le but de vous rapprocher plus encore de vos maîtres et patrons, les mécréants !

Alors que déjà, constatons le, vous êtes dans leurs culottes !

¹ En effet, c'est le cas de Tarik Ramadan, Malika Dif, Asma Lamrabet, Dalil Boubekour, et de bien d'autres.

4 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 61, JE CITE :

« A cet égard, le port du voile n'est qu'une simple recommandation non assortie de la moindre coercition. Elle fut faite aux croyantes à une époque où les femmes dissolues se pavanaient seins en l'air, cheveux au vent...»

◆ REPONSE :

Vous dites que le port du voile est une simple recommandation !

« *Nul grief sur elles au sujet de leurs pères, leurs fils, leurs frères, les fils de leurs frères, les fils de leurs sœurs, leurs femmes de suite et les esclaves qu'elles possèdent, et craignez Allah* »
(Sourate 24 verset 31)

« *Et quant aux femmes atteintes par la ménopause n'espèrent plus le mariage, nuls reproches à elles d'enlever leurs vêtements de (sortie), sans cependant exhiber leurs atours* » (Sourate 24 verset 60)

A la lecture de ces deux versets, on peut se rendre compte que le port du hijab est une obligation. Puisqu'il est, explicitement fait mention de règles à observer quant au port de ce même hijab, c'est à dire à quel moment la femme doit le porter, et à quel moment elle peut l'enlever. Ne pas respecter cette injonction entre dans le cadre d'une désobéissance incontestable à Allah.

5 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 68, JE CITE :

« Quelques versets de la même veine se trouvent encore épars dans le Coran. Il ne s'agit pas de les occulter non plus. Ils font partie de la Vulgate. A nous d'être vigilants pour qu'ils ne constituent pas le prétexte à une quelconque justification de la violence. Ils sont circonscrits dans le temps et dans l'espace. Cela doit être clairement affirmé par les Imams du haut de leur chaire, notamment dans leurs prêches lors des grandes prières de rassemblement. Car notre devoir est de les éclipser par la pléthore des versets, infiniment plus nombreux, appelant au paradis et à la réconciliation. »

◆ REPONSE :

Sous prétexte que certains versets appellent à la paix soient plus nombreux que ceux qui appellent à la guerre, cela veut dire que l'on doit faire abstraction des versets qui appellent à la guerre !

Ce qui laisse à penser que vous avez une « science théologique » qui fonctionne au kilo !

Puisque vous dites « **Car notre devoir est de les éclipser par la pléthore des versets, infiniment plus nombreux, appelant au paradis et à la réconciliation** »

Quel bien drôle de théologien êtes-vous ! Vous qui dénaturez le Coran, voulez la fin de la polygamie, rendez facultatif le port du voile, contestez que la femme a été créée d'une côte d'Adam, etc ... etc ...

6 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 71, JE CITE :

« Il est indéniable que nous, musulmans, souffrons de ce qu'on s'accorde à appeler l'intégrisme. Le G.I.A. en Algérie, la *jamaat* en Egypte, Abu Sayyaf sur l'île de Jolo et les Taliban sont autant de verrues sur le visage de l'Islam. »

◆ REPONSE :

La seule verrue que je vois sur le visage de l'Islam, c'est vous, ainsi que vos semblables que l'on ne présente malheureusement plus ! Vous n'hésitez pas à amputer des versets, et ce dans le seul intérêt des mécréants, tout en vous posant en donneur de leçons !

A présent, vous culpabilisez des moudjahiddines sûrement plus sincères que vous !

Le mal, tout le mal de l'Islam, vient de vous et de vos semblable, c'est à dire les Tarik Ramadan, Dalil Boubekur, votre frère le « mufti » de Marseille, ainsi que ces pseudo Imans républicains et autres représentants de pacotille !

Mais la route est encore longue, et je vous promets que vous ne l'emporterez pas au Paradis !

7 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 79, JE CITE :

« N'oublions pas qu'Oussama Ben Laden n'est en aucun cas une autorité religieuse ou morale. C'est un affairiste qui s'est reconverti en terroriste mystico-révolutionnaire. »

◆ REPONSE :

Et une calomnie de plus ! Monsieur se permet d'amputer des versets, de mentir effrontément, pourquoi se gênera-t-il de calomnier Oussama ben Laden ou même le prophète !

Selon moi, vous n'arrivez pas à la cheville d'Oussama ben Laden !

Il n'y a d'ailleurs qu'à vous lire et à vous regarder pour savoir à qui l'on a à faire !

8 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 81, JE CITE :

« Au temps de l'âge d'or de l'Islam, certains auteurs composaient des ouvrages « pires » que celui de Rushdie. Ils n'étaient jamais inquiétés ... »

◆ REPONSE :

Si au temps de ce que vous appeler, l'âge d'or de l'Islam, certains, pour reprendre vos paroles « **auteurs composaient des ouvrages « pires » que celui de Rushdie. Ils n'étaient jamais inquiétés...** », c'est qu'ils devaient vous ressembler !

Selon vous, il ne faut pas punir la personne qui offenserait le prophète, puisque toujours selon vous, durant l'âge d'or de l'Islam, donc le véritable Islam, certains « **composaient des ouvrages « pires » que celui de Rushdie. Ils n'étaient jamais inquiétés** », nous devons donc les imiter !

Alors que bien évidemment, vous continuez à dire n'importe quoi et à contredire la religion ouvertement ! Et ce, toujours et toujours, dans le but de prendre la défense de vos maîtres, les mécréants !

A présent, tournons-nous, non pas vers le prétendu âge d'or de l'Islam auquel fait référence ce drôle de théologien, mais vers l'histoire de notre prophète, et voyons comment il juge ces comportements, comment le prophète a-t-il réagi avec les individus à l'image de Rushdie.

« Ce fut dans le même mois de rabi'a premier que le prophète envoya quelqu'un pour tuer Ka'b, fils d'Ascharf, dont il avait essuyé beaucoup d'injures. (Il disait entre autres) : « *Pleurez, pour que l'on pense que Mohamed est mort, et que sa religion cesse d'exister* ». Ces paroles furent rapportées au prophète. Un jour qu'il se trouvait au milieu de ses compagnons et que l'on parlait de Ka'b, fils d'Aschraf, le prophète se plaignit de lui et dit : « *qui donnera sa vie à Dieu, et tuera cet homme ?* [...] Ka'b avait une chevelure qui lui tombait sur le cou. Elle était parfumée de musc et d'ambre. A chaque instant Silkan lui prenait la tête, l'attirait vers lui et en respirait les parfums, en disant : « *Quelle délicieuse odeur !* » Quand ils furent arrivés au milieu du verger, Silkan saisit fortement Ka'b par les cheveux et dit : « *chargez !* » Mo'hamed, fils de Maslama , le serra également, et Harith, fils d'Aus, vint à leur aide, et tous les trois le maintinrent ainsi. Les autres prirent leurs sabres et le frappèrent (tuèrent). La femme de Ka'b jetait des cris du haut de la terrasse, elle fut tuée ».

« Le prophète fut très heureux, rendit grâce à Dieu et les remercia² ».

Ce Ka'b avait offensé le prophète par certains propos dont, « *Pleurez, pour que l'on pense que Mohamed est mort et que sa religion cesse d'exister* ». Il me semble que ces propos ne peuvent en aucun cas être considérés comme de véritables insultes. Néanmoins, ce Ka'b dut également tenir d'autres propos dont nous ne savons rien. Et ce n'est pas le seul exemple !

Ce qui lui a coûté comme on l'a vu, la vie. Quel sort alors peut-on réserver à Rushdie qui a insulté le prophète ainsi que ses épouses et tenu bien d'autres propos pour le moins désobligeants ! La réponse est je crois à la portée de tous !

² Tabari, pages, 7, 81, et 112.

9 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 92, JE CITE :

« **Aucun verset ni hadith ne s'occupe d'organiser le pouvoir politique, de spécifier la manière de gouverner ou d'attribuer une quelconque dévolution aux hiérarques religieux afin de gérer les affaires de la cité. »**

◆ REPONSE :

Il est bien évident que le premier homme à avoir instauré un Etat fut le prophète Mohamed, sur lui la paix et les bénédictions. A présent, vous voudriez nous faire croire que le prophète gouverna sans nous dire, nous apprendre, comment devons-nous, nous autres musulmans, gérer ce même Etat !

Tout le monde sait que le Coran et la Sunna renferment un certains nombre de lois pénales, civiles, commerciales et morales, lesquelles nous informent comment nous autres musulmans nous devons gérer notre Etat exactement comme l'a fait le prophète et ses compagnons.

Ces lois n'ont pas été révélées pour être chantées et dansées dans vos mosquées, mais comprises et appliquées comme jadis elles le furent !

Mais nous savons très bien qu'un vaste complot est fomenté en vue de détruire le véritable Islam, celui du prophète, et de bâtir sur ces ruines, un Islam d'apostat, celui de Sarkozy ! On ne l'a que trop bien compris !

« *Pas d'obéissance à la créature, à la désobéissance au Créateur*³ »

³ Sentence prophétique rapportée par **Tabarani** dans son grand recueil, ainsi que par le Mousnad d'**Hamed ibn Hanbal & Boukhari** dans sa grande histoire.

10 - VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE A LA PAGE 93, JE CITE :

« Le salut des pays musulmans passe par la rupture du cordon ombilical entre les corps politiques et religieux. »

◆ REPONSE :

Le salut du monde musulman passe obligatoirement par le renforcement du cordon ombilical entre les corps politiques et le religieux, sa perte passe par son délaissement !

Les pays musulmans ne sont rien sans l'Islam !

L'application de la loi islamique ainsi que de sa morale leur garantit prospérité et succès.

Vouloir séparer l'islam de la politique, revient à séparer la foi des actes.

La laïcité est un concept qui remonte à la Révolution Française. Nous savons qui a inventé ce concept et dans quel but, mais la loi française m'interdit d'en dire davantage !